

Mesdames et Messieurs les candidats aux élections municipales,

Au cours du dernier conseil d'administration, les membres de la maison de la culture et de la langue bretonnes, Ti Douar Alre, ont décidé d'élaborer un questionnaire d'engagement autour de la langue bretonne. Ce questionnaire est envoyé aujourd'hui à toutes les têtes de liste aux municipales dans le Pays d'Auray.

La maison de la culture et de la langue bretonnes Ti Douar Alre rassemble l'ensemble des acteurs de la vie culturelle bretonne en Pays d'Auray, coordonne son agenda culturel et fédère le tissu associatif autour de projets dans le cadre de la nouvelle intercommunalité. Elle regroupe plus de 60 associations, 2 syndicats mixtes, 28 communes et une centaine de membres à titre individuel.

Au-delà de sa fonction d'animation, la maison de pays se veut aujourd'hui l'outil de référence en matière de culture et de langue bretonnes auprès des collectivités territoriales du Pays d'Auray. Ti Douar Alre fonctionne officiellement depuis début 2013.

Le questionnaire que vous allez découvrir peut vous paraître ambitieux. Pourtant, presque la totalité des « actions » qui vous sont suggérées dans ce questionnaires ont déjà été mises en œuvre en Bretagne par des communes et des communautés de communes.

Pourquoi un questionnaire d'engagement au sujet de la langue bretonne ?

Malgré un fort dynamisme au niveau de la jeunesse, plus de 15 000 enfants sont scolarisés dans les filières bilingues, ainsi qu'un fort dynamisme en termes d'emploi (plus de 1 300 postes de travail ETP en langue bretonne ont été répertoriés en 2013), la langue bretonne, dernière langue celtique du continent, est répertoriée par l'UNESCO comme une langue en danger sérieux d'extinction.

Elle participe, tout comme la culture, de l'originalité et du dynamisme de notre région. Elle est un trésor que chacun de nous se doit de faire vivre. Tout comme les associations et les entreprises, les collectivités territoriales ont un rôle à jouer pour la sortir de l'ornière dans laquelle elle se trouve encore aujourd'hui. Les engagements, qui vous sont proposés et que vous allez lire ci-après, sont des engagements pragmatiques qui insuffleraient à la langue un fort dynamisme sur le Pays d'Auray. Ces engagements sont complémentaires à la politique linguistique menée par la Région Bretagne.

Nous espérons que vous prendrez le temps de bien les étudier et de nous répondre.

Les réponses sont à retourner à la maison de la culture et de la langue bretonnes du Pays d'Auray :

Ti Douar Alre
Mairie annexe de Brec'h - Penhoët
8 rue Jean IV Duc de Bretagne
56400 Brec'h
avant le 15 mars 2014.

Ti Douar Alre rendra public, lors d'une conférence de presse, le nom des têtes de listes qui se sont engagées à mettre en place des actions, ainsi que celles qui n'auront pas répondu au questionnaire.

André Arhuéro

Président de Ti Douar Alre

Questionnaire d'engagement sur la langue bretonne à l'intention des candidats aux élections municipales dans le Pays d'Auray

Dans votre commune

Si vous êtes élus, votre équipe est-elle prête à :

- 1 Nommer un référent « langue bretonne » dans l'équipe municipale comme l'ont fait certaines communes depuis la création de la maison de Pays. Cf : http://www.tidouaralre.com/elus-referents/p18.html
- 2 Nommer un agent territorial référent « langue bretonne » au sein du personnel municipal.
- 3 S'engager, en collaboration avec Ti Douar Alre, à signer la charte « Ya d'ar Brezhoneg »/ « Oui à la Langue Bretonne » proposée par l'Office Public de la Langue Bretonne dans les deux ans suivant votre élection. 170 communes de Bretagne signataires de cette charte (un ensemble de 40 actions qui donne droit à différents labels (ex : logo, répondeur, favoriser la signalétique bilingue...). Quatre communes ont déjà signé cette charte dans le Pays d'Auray : Carnac, Locmariaquer, Pluvigner et Brec'h (cf : http://www.fr.opab-oplb.org/31-ya-d-ar-brezhoneg.htm).
- 4 Faire en sorte, qu'avant la fin de votre mandat, une filière bilingue soit mise en place dans votre commune (Diwan, enseignement bilingue public, enseignement bilingue privé).
- 5 Verser les forfaits scolaires aux communes qui accueillent dans une filière bilingue des enfants domiciliés sur votre commune.

- 6 Mettre en place dans les écoles de votre commune une initiation à la langue bretonne.
- 7 Proposer dans le cadre des TAP (réforme Peillon) des activités de découverte de la langue bretonne.
- 8 Tenir compte, lors du recrutement d'animateurs par votre municipalité, de la compétence « langue bretonne » en mentionnant dans l'offre d'emploi « maitrise de la langue bretonne » bienvenue.

Au niveau de l'intercommunalité

Vous allez siéger dans l'intercommunalité en tant qu'élu(e) de votre commune, êtes-vous prêts à :

- 1 Favoriser le développement de Ti Douar Alre : renforcer l'équipe d'animateurs.
- 2 Nommer un(e) élu(e) référent(e) « langue bretonne » au sein de la nouvelle intercommunalité.
- 3 Vous mettre d'accord avec les autres élus pour que la communauté de communes signe en collaboration avec Ti Douar Alre la charte Ya d'ar brezhoneg / Oui à la Langue Bretonne proposée par l'Office Public de la Langue Bretonne. 13 EPCI ont signé cette charte en Bretagne dont deux dans le Morbihan : Lorient Agglo et Vannes Agglo.
- 4 Aider financièrement à la création d'une crèche ou / et à la proposition d'une initiation à la langue bretonne dans les crèches.